



Dunkerque, le centre ville

Olivier Ratouis

Quelle place un grand chantier territorial offre-t-il à l'expertise ? Comment s'y positionne la recherche urbaine, par rapport à la production urbaine qu'elle analyse et commente ? Nous nous proposons ici de développer ces questions à partir d'un cas qui présente la caractéristique de donner à voir des politiques urbaines relativement lisibles, à première lecture au moins, et de les resituer dans la durée moyenne, qui en l'occurrence est celle des grandes années de transformation du territoire. Voici donc une première hypothèse, sobre et simple, celle d'une évolution des positions : au cours des dernières décennies, le dispositif associant action et savoirs se redessine, et l'expertise s'affirme selon différentes modalités. Et une seconde : les catégories sont mouvantes. L'opposition classique entre savant et politique ne rend pas suffisamment compte des situations urbaines récentes observées. A-t-elle été pertinente dans le cas d'étude ? Cette réflexion prend appui sur des travaux réalisés durant une dizaine d'années, seul ou en collaboration, et sur l'expérience partagée du montage d'une filière universitaire¹ ; elle traduit un retour sur expérience. À l'analyse des configurations récentes, il nous semble nécessaire d'ajouter la perspective de la moyenne durée.

Du point de vue de l'urbanisme, dans les décennies de l'après-guerre, Dunkerque représente un cas singulier et de tout premier plan. La référence à l'histoire paraît incontournable ici. Dunkerque, comme peu d'autres, présente le cas d'une ville qui fut administrée depuis le centre. La ville devient en effet dans la lancée de la reconstruction d'après guerre le haut lieu de la politique française d'aménagement du territoire avec l'implantation de la sidérurgie sur l'eau à la fin des années cinquante (Usinor) puis l'extension portuaire avec la création du Port Ouest. La ville symbolise un mode de production urbaine, généré et conduit par l'industrialisation. L'État y organise, avec l'aménagement du territoire, une politique verticale, décidée depuis Paris. Selon certains alors (Worms, 1966), en France les acteurs locaux ne font qu'accompagner ce mouvement. Il ne s'agit pas ici d'évaluer une nouvelle fois cette thèse, mais de

remarquer que les acteurs de cette ville ont vite appris à gérer ce rapport au centre, en développant des stratégies qui se sont manifestées soit dans des organisations (Communauté Urbaine, Agence d'urbanisme et de développement, etc.), soit dans des outils adaptés (Schémas directeurs, Projets urbains, etc.), même lorsque l'État reste présent avec des gestes imposants comme l'implantation d'une ligne TGV ou encore l'ouverture du proche tunnel sous la Manche.

Cette caractéristique détermine plusieurs décennies d'aménagement urbain. Elle construit ce faisant un cadre très spécifique où viennent se pencher de nombreux chercheurs et différents experts convoqués par les acteurs publics. L'étude emblématique des sociologues Castells et Godard (1974), *Monopolville*, engagée à la demande de l'État, a fait apparaître Dunkerque sous la figure d'un fonctionnalisme exacerbé, la ville du « capitalisme monopolistique d'État ». Dès avant ce prestigieux épisode de l'histoire de la recherche urbaine, et après lui, différentes tentatives de constitution d'une expertise urbaine ont lieu. Cette histoire, assurément, est moins connue. La ville devient dans les années 1960 un « cas d'étude » qui nécessite une prise en compte plus fine que celle qu'ont les grands appareils centraux d'État.

Des pôles s'affirment dont l'existence même remet en question une lecture trop univoque de l'action de l'État. L'hypothèse est ici celle d'une expertise « montante », en voie d'autonomisation des instances décisionnaires étatiques. De fait, c'est du côté du local que se manifeste cette expertise nouvelle qui se situe alors à la fois par rapport aux savoirs scientifiques constitués et par rapport au centre politique. Dans les années 1990, Dunkerque vaut comme un symbole nouveau, celui d'une politique locale ambitieuse, observée et qui inspire ici et là. Mais surtout, elle captive une nouvelle

1. En particulier avec la sociologue Marion Segaud.



Olivier Ratouis

L'ancien port d'échouage de Dunkerque va devenir un *water-front*

vague de techniciens et spécialistes, qui renouvellent les pratiques professionnelles, et qu'accompagne la création d'une université littorale.

L'histoire locale de la relation entre expertise, recherche et production urbaine se présente ainsi au fil des décennies et alternativement sous le jour d'une sarabande de processus d'autonomisation de groupes, de démarches collaboratives, mais aussi de mises à distance, entre des pôles dont les lignes de séparation ne respectent que partiellement ces trois grandes catégories instituant.

Les relations contradictoires de la production urbaine d'État et de l'expertise localisée

Durant l'après-guerre, le savoir d'expertise urbaine se distingue peu à peu du savoir scientifique académique, ce qui le différencie fondamentalement du savoir urbanistique du premier vingtième siècle, élaboré dans un contexte qui visait la constitution de l'urbanisme comme science – y compris dans un but de réforme. Les voies ouvertes dans les années 1950 sont diverses, l'expertise manifestant une relative plasticité. Pour autant, le savoir expert, dans sa plus ou moins grande prise de distance à l'égard de l'Université, rend compte d'une autre posture de discours situé, producteur de savoirs contextuels : l'expertise est un discours méthodique (prenant au moins en partie appui sur un sol théorique disciplinaire) appliqué à un objet (et donc en situation) et sollicité à un moment donné (dans une intention d'aide à la décision).

Dans les années 1950, l'État provoque plusieurs études localisées, destinées à accompagner la politique industrielle

et son versant spatial, essentiellement à l'échelle régionale qui est selon certains celle correspondant le mieux aux effets locaux de ces politiques d'aménagement lourd². En 1957, à la demande de la récente direction de l'aménagement du territoire (DAT), l'urbaniste Roger Puget, alors responsable du Centre d'études générales au ministère de la Reconstruction, engage un travail ambitieux. Son rapport, intitulé *Région Nord. Premiers éléments pour une étude régionale d'aménagement*, témoigne d'une volonté de mobiliser différents discours savants aux fins d'une aide directe aux décisions d'aménagement. Malgré ses qualités, l'étude n'intervient pas dans la conduite des politiques urbaines. L'économiste René Gendarme, jeune chargé de cours à l'Université de Lille, est invité pour sa part à s'interroger sur le devenir régional dans le contexte de création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Dans la perspective interne à la science économique, Gendarme affirme à côté de l'échelle nationale l'existence d'une « région Nord » (Gendarme R., 1954). Pour les administrations centrales, l'intérêt potentiel de ces études est évident. Elles opèrent un premier travail de collecte et d'organisation des données jusque là manquantes, elles proposent ensuite des orientations d'actions potentiellement utilisables par ces administrations ; elles servent d'appui à des démarches prospectives, confortent des options³.

Ces études régionales, celles de Gendarme comme

2. Pour une présentation détaillée voir Ratouis O., 1997 ; pour une approche en termes de maîtrise des processus de production urbaine voir Ratouis O., 2005.

3. Gendarme travaille par exemple avec le directeur régional de l'INSEE (Gendarme R., Maire J., juin 1956).

celles de Puget, traduisent ainsi l'émergence d'expertises à visées décentralisées et, pour le cas du Nord, de capacités régionales d'expertise. On peut cependant s'interroger sur leur portée réelle. Leurs conclusions elles-mêmes sont sujettes à modération : elles témoignent d'une profonde interrogation sur l'entité régionale en même temps qu'elles expriment une forte attente à l'égard de l'État et de son rôle d'aménagement de ce bien public qu'est le territoire. Plutôt que de parler de région, convient-il de privilégier l'idée d'une régionalisation des politiques centrales ? L'État lui-même est divisé sur la pertinence de cet échelon. Le Commissariat Général au Plan (CGP) reste réservé à l'égard de la planification régionale qui est aux yeux de certains de ses dirigeants une « chimère » (Roche, 1986). Et les programmes d'action régionale sont rédigés directement par l'équipe du CGP à... Paris.

Pourtant, différents dispositifs d'expertise locale sont mis en œuvre au cours de ces grandes opérations d'aménagement. La lecture historique qui, soulignant à juste titre les enjeux et l'importance de l'aménagement du territoire dans la politique nationale, donnerait à l'État la responsabilité unique des politiques locales dans la période de croissance, doit être renégociée. Le local dispose d'autres capacités ici que d'appliquer les règlements et mettre en œuvre les décisions issues du centre. Leur effectivité passe par l'élaboration d'accords globaux sur la nature des aménagements (ainsi, c'est le député-maire de Gravelines Albert Denvers qui « obtient » la sidérurgie), où l'expertise locale joue un rôle certain.

Au plan local, c'est un conglomérat d'acteurs qui intervient, une nébuleuse incluant différents groupes. La Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque (CCID) manifeste cependant le souci tout particulier de se doter d'une capacité d'expertise. En 1955, avec l'aide de l'association catholique du Secrétariat social⁴, la Chambre donne naissance à un organisme d'études : le Comité dunkerquois d'études économiques et sociales (CDEES), chargé de démographie, de formation professionnelle et d'expansion industrielle. Celui-ci a pour objectif de centraliser l'ensemble des données sociologiques et économiques relatives à l'agglomération et de pallier le manque d'informations sur l'aire littorale. Le CDEES constitue le premier outil sur lequel s'appuie la Chambre de commerce pour préparer les dossiers qu'elle présente à l'État. L'échelon régional fournit ici le second relais des positions de la Chambre. En 1955, la Chambre mène une étude avec le nouveau Comité d'études régionales économiques et sociales (CERES)⁵ portant sur le développement industriel de la région de Dunkerque et décide de participer activement au programme de promotion régionale.

Le rôle du milieu local animé par la CCID peut alors être précisé. Il se compose de trois types de capacités. En premier lieu, une capacité d'accompagnement des projets, qui se focalise ponctuellement par exemple sur la formation de la main d'œuvre attirée par l'arrivée des nouvelles industries. En second lieu, une capacité de mobilisation de savoir-

faire, d'entraînement et d'animation des initiatives, comme en témoigne la mise en place du CDEES. Enfin, une capacité spécifique de positionnement institutionnel favorable à l'affirmation de l'entité locale au sein du vaste projet étatique, peu relayée par les élus municipaux de base. L'exemple le plus intéressant ici concerne l'avant-projet du programme d'action régionale. À cette occasion, la CCID se montre à même d'offrir une vision d'avenir de l'agglomération, davantage que les élus locaux mais aussi que l'État. Il est d'autre part notable que les comités permettent de fédérer localement des groupes d'acteurs variés (appartenant diversement au secteur de la production, à l'université, à des organismes parapublics, au milieu politique, etc.) d'autant plus motivés à y prendre part que leurs contributions peuvent avoir une efficacité directe sur les choix des politiques régionales. Le milieu régional s'institue ainsi en « périphérie » ayant capacité d'expertise mais aussi en « centre » régional ayant capacité de proposition. Mais l'État n'a pas besoin d'un milieu local en capacité de décider ou de concevoir l'aménagement de l'espace à partir des villes.

Or, les années soixante sont l'occasion pour les appareils d'État de pleinement percevoir la difficulté et la complication de la production urbaine en phase d'expansion. Les appareils d'État critiquant eux-mêmes les outils qu'ils créent pour répondre à cette complication (comme les ZUP⁶), c'est l'État dans son ensemble qui échoue à adopter une posture d'expertise urbaine. Les appareils d'État divergent, doutent et se critiquent. Si cela n'entrave pas durant quelques années la marche des opérations, l'action locale identifie une faille sur laquelle se positionner.

Dunkerque, laboratoire de la recherche urbaine marxiste et lieu d'exercice de l'expertise locale

Dès 1964, Pierre George et Raymond Guglielmo choisissent comme illustrations de couverture de leur fameux ouvrage *La géographie active*, l'autoroute du Sud et... Usinor à Dunkerque. L'idée d'un Dunkerque compris comme laboratoire de l'aménagement se retrouve exprimée chez les chercheurs des années 1970. La ville attire et fascine, des

4. Dirigé par Henri Mauguère, directeur des services administratifs d'Usinor, le Secrétariat social développe des relations avec les élus locaux et travaille en étroite relation avec la Chambre de commerce.

5. Le CERES est agréé comme comité d'expansion économique. Il se donne pour objectif « toutes études et l'action propre à promouvoir la mise en valeur de la région du Nord sur le plan économique, social et culturel ».

6. La Direction de l'aménagement du territoire (DAT) du Ministère de la Construction juge « désastreux du point de vue de l'urbanisme » le programme poussé par le CGP. Notes de la DAT des 19 et 29 septembre 1960, Archives Nationales, Archives du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, AFU 10130.

ingénieurs de la sidérurgie à la fine fleur de la recherche urbaine marxiste française, des géographes académiques aux jeunes diplômés qui viennent rejoindre les effectifs des nouvelles structures de l'aménagement créées dans le sillage de la Loi d'orientation foncière.

Dunkerque devient un objet d'étude. Son statut est à soi seul un sujet de réflexion. Manuel Castells et Francis Godard notent ainsi en 1974 dans *Monopolville* : « Monopolville, c'est cela: non pas une ville particulière, mais une tendance historique. Celle qui est à la base de l'émergence d'un nouveau type de système urbain, univers totalitaire qui tente de contrôler ses propres contradictions, sans y parvenir ». Dunkerque n'est ainsi qu'un terrain d'observation privilégié, à même de révéler les caractéristiques du nouveau processus d'urbanisation. Le cas d'étude est l'occasion d'appliquer les théories de *La question urbaine* publiée en 1972 par Manuel Castells. Avec une approche insistant sur des contradictions plus finement repérées, Henri Coing et Ruth-Bercoff proposent une autre étude la même année. Non sans humour, Pierre Veltz évoque en 1977 dans *La politique urbaine à Dunkerque de 1970 à 1977* les recherches de sociologie urbaine conduites quelques années auparavant, et baptise « Dunkerque, principal pôle d'accumulation... de la recherche urbaine! »⁷.

À la suite, les auteurs ont fréquemment distingué Dunkerque comme étant un « exemple », signifiant par là la capacité de généralisation du cas. Ainsi, Amiot intitule un chapitre de son livre sur l'histoire de la sociologie urbaine française : « Dunkerque, ville exemplaire du capitalisme monopoliste d'État » (Amiot M., 1986). Dans sa présentation de *Monopolville*, Dominique Lorrain fait de même⁸. Cette figure de Dunkerque comme « cas de » n'est-elle pas en péril dès lors que la crise économique ôte à la ville les éléments permettant aux sociologues d'en faire un exemple privilégié d'exercice du capitalisme monopoliste d'État à l'échelle d'une agglomération ?

Ces groupes de chercheurs, mandatés par le ministère de l'Équipement et ses différentes cellules, engagent des relations privilégiées avec la nouvelle agence d'urbanisme (AGUR) et son directeur, le polytechnicien Philippe Nouveau. D'ailleurs, ces travaux sont menés dans le temps de la préparation par l'agence du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), approuvé en 1974 au terme d'un conflit avec le projet de l'État élaboré par le préfet de région. Le frottement entre monde de la recherche et producteurs locaux de projets territoriaux est manifeste. Le phénomène générationnel qui caractérise le milieu français de l'aménagement de la fin des années 1960 est essentiel (Lassave P., 1997). Au-delà, les uns et les autres partagent pour le moins à Dunkerque une critique de la grande planification étatique dirigiste des deux décennies précédentes. Des informations sont échangées, des jeux de passage sont identifiables. C'est ainsi que Philippe Nouveau soutient en 1981 sous la direction de Jean-Jacques Granelle une thèse d'économie à l'Université de Lille 1 intitulée

Planification urbaine et stratégies urbaines (l'exemple de Dunkerque). Nouveau insiste à cette occasion sur la nécessité de faire travailler ensemble praticiens et chercheurs, et d'associer ces derniers à des études concrètes d'urbanisme – intention qui reste peu suivie de mises en œuvre.

À côté de cette sociologie urbaine aux auteurs renommés, d'autres pôles s'affirment, plus collectifs. L'agence d'urbanisme en est le plus important. Son statut relève d'un entre-deux entre action et savoir urbain. L'AGUR représente lors de sa création une expertise « montante », autonomisée des instances décisionnaires étatiques. Afin de pallier sa méconnaissance du terrain et l'inadaptation de ses départements à cette tâche, l'État avait décidé en effet en 1967 de créer à Dunkerque un atelier d'urbanisme dont le rôle était restreint à l'étude, sans pouvoir de décision⁹. En mai 1972, après avoir freiné le projet d'une transformation du CDEES et partant confirmé l'affaiblissement historique de la CCI, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)¹⁰ crée à partir de ce premier atelier d'urbanisme qu'elle récupère alors, cette puissante agence d'urbanisme qui devient son propre outil.

Cette naissance signe l'apparition d'une expertise locale efficiente, laquelle se manifeste immédiatement dans la préparation du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), et l'engagement par le local d'un conflit direct avec l'État, conflit dont le local sort victorieux, phénomène quasiment unique en France¹¹. Dunkerque incarne alors une tentative de transfert de l'urbanisme au local qui peut être perçue en différents lieux dès la fin des années 1960 (Gaudin J.-P., 1995).

La création de l'Agence d'urbanisme de la région Flandre Dunkerque (Agur) a lieu au sortir des « Trente glorieuses », mais l'horizon réflexif des acteurs n'est pas celui-là, comme le montrent les prévisions de croissance du Sdau de 1974. Comme la plupart des agglomérations françaises, Dunkerque connaît une rupture entre la phase de réflexion et de prospective et la phase de mise en œuvre, car la crise écono-

7. La liste des quelques 400 références de toutes natures données dans le cahier bibliographique de Docaménor réalisé par Jean Huin (Lille, 1974), littérature scientifique assez exceptionnelle, largement méconnue et sous-estimée, montre la réalité de ce capital.

8. « Monopolville c'est aussi ou d'abord Dunkerque – le *must* de la planification urbaine, le grand projet industriel de la France pompidolienne d'avant la crise » (Lorrain D., 2001, p.228).

9. Compte-rendu de la réunion du 7 février 1967 à Dunkerque, AN, AMRU, AFU 3483.

10. La CUD est la première communauté urbaine volontaire de France, qui se dote de la compétence d'urbanisme lors de sa création en 1969.

11. La course au gigantisme industrialo-portuaire se double d'une course à l'expertise : tandis que la préfet de région crée en 1971 le Groupe de coordination pour l'aménagement du littoral (GCAL), la CUD crée en décembre 1973 le Syndicat mixte d'études pour l'aménagement du littoral Calais-Dunkerque (SECADU).



Olivier Ratouis

L'architecture moderne de la digue de Malo-les-Bains

mique surgit entre les deux. Irréalistes apparaissent alors ces projets de constitution d'un port continu de 40 km entre Calais et Dunkerque, et les 800 000 habitants prévus dans la même zone à perspective de l'an 2000. L'image est contrastée entre développements supposés et évolution réelle. Le succès de la sidérurgie dunkerquoise n'estompe pas les limites de la théorie de la polarisation qui, selon l'économiste François Perroux, aurait dû trouver dans cette filière son type abouti. En 1978, une thèse de géographie économique dirigée par Pierre George, connaît un écho local. Selon Jean-Marie Perret, Usinor-Dunkerque représente déjà « l'espoir déçu des Flamands ». Un projet de charte urbaine élaboré par l'AGUR appelle à rompre le déterminisme (logique de marché, stratégie des groupes industriels, aménagement du territoire) qui conduit la ville à n'être qu'une annexe de l'usine, et à inverser les rapports de causalité.

Comme les autres agences d'urbanisme créées alors, l'AGUR a comme caractéristiques une pluridisciplinarité affirmée par sa composition, la capacité à générer du partenariat et plus généralement à assurer de la relation en particulier en inscrivant l'agglomération dans un projet d'urbanisme commun. Son expertise répond à ces orientations. Elle compte 36 membres¹² lorsque la CUD, avec l'appui de l'État et de la CCI, envisage une réduction de ses effectifs¹³. L'argument de la renaissance du CDEES emporte le maintien en l'état. Mais l'on peut penser qu'il en est un autre plus fondamental. Contrairement aux souhaits initiaux de l'État, l'AGUR n'est pas un simple outil d'études mais bien

un dispositif et un lieu de pilotage des politiques urbaines. Dans ses bureaux et sa cafétéria, situés à proximité de ceux de la CUD, les politiques urbaines sont élaborées. Expertise et décision sont rapprochées. Le parcours de carrière de plusieurs de ses membres importants montre des passages entre postes techniques et responsabilités politiques (Ratouis O., Segaud M., 1996).

Projet local et recherche urbaine universitaire : un portage contextualisé

L'Agence d'urbanisme se constitue dès sa création comme un lieu de débat permanent, un acteur collectif d'énonciation du projet (Toussaint J.-Y., 1996). Jusqu'à l'implantation de l'Université, l'AGUR occupe un rôle central et unique de réflexion dans l'agglomération dunkerquoise, détenant une forme de monopole de la pensée sur les projets et servant d'ouverture sur l'extérieur¹⁴. Le phénomène généra-

12. AGUR, 1977, *Plaquette de présentation*. Archives de l'AGUR.

13. AGUR, 30 octobre 1980, *Haro sur l'AGUR*, Imprimerie du comité de grève de l'AGUR. Archives de l'AGUR.

14. L'AGUR s'est engagée dans différents réseaux d'expertise nationaux et internationaux (FNAU, Fondation Charles Leopold Meyer, etc.).

tionnel joue à plein ici : au début des années 1990, les « aguriens » comme ils se dénomment eux-mêmes sont pour nombre d'entre eux en poste depuis les débuts de l'agence. En 1989, l'élection de Michel Delebarre, qui fait basculer la mairie de Dunkerque à gauche, illustre le besoin d'un sursaut local après le choc de la fermeture des Chantiers navals. L'AGUR redevient l'outil de projet identifié comme capable de porter le renouveau, avec l'autorité accrue de pouvoir pour la première fois pleinement intervenir sur la ville centre jusqu'alors en opposition politique au sein de la CUD.

L'AGUR se lance dans une production tous azimuts de projets. Projet urbain du centre ville Neptune dès 1989, Contrat d'agglomération en 1991, puis Charte commerciale, Contrat de développement portuaire, Schéma d'environnement industriel, Projet urbain d'agglomération, projets de territoire, etc. toutes chartes inscrites dans le Projet d'agglomération. Le *Contrat d'agglomération* propose en effet le renversement réclamé par l'agence dans les années 1970, et entreprend de réordonner l'ensemble des actions locales à partir d'un projet territorial : les partenaires doivent « chercher dans leurs outils, leurs procédures, leurs financements, pour trouver les mieux adaptés [qui seront désormais] insérés dans un projet global de développement [...] marqué du sceau de la cohérence ». La capacité d'élaboration du projet local entraîne l'ensemble des acteurs institutionnels locaux. Les nouvelles formes de rapports contractuels sont favorisées par la Loi d'orientation sur la ville (1991) promulguée par le titulaire du nouveau ministère de la Ville qui n'est autre alors que le maire de Dunkerque.

Au-delà de ce partenariat local, la nouvelle politique urbaine engagée sous la conduite du maire de Dunkerque montre un changement notable, avec une certaine repolarisation des acteurs étatiques déconcentrés (DDE) qui disposent de réelles capacités d'expertise mais sont fragilisés par un État en manque de cohérence, et qui entrent dans l'aire d'attraction de ce groupe local¹⁵. Les échanges entre acteurs rendent alors compte d'une puissance publique diffuse, effet notamment d'une décentralisation très anticipée localement¹⁶. « L'histoire a favorisé l'attentisme d'un développement venu d'ailleurs », note le *Contrat d'agglomération*. Le nouveau projet dunkerquois repose sur la valorisation des ressources locales.

Dunkerque connaît alors de multiples formes d'animation de la réflexivité sociale. Dans les années 1990, la culture constitue ainsi l'un des socles du projet urbain. L'ouverture d'un Musée portuaire associatif en 1992 dans un ancien entrepôt des Tabacs participe du besoin de réappropriation d'une histoire locale. La requalification du centre reconstruit est un enjeu symbolique avant même de se traduire par des aménagements. Dunkerque sollicite le recours d'experts dans un nouveau champ en revisitant son histoire urbaine et industrielle : des études sur le centre reconstruit dévalorisé sont confiées à l'Institut Français d'Architecture (IFA) (Epron J.-P., 1991), deux expositions ont lieu au Musée d'art moderne en 1995 et 2001 (Culot M.,

2001). Un séminaire sur la patrimonialisation des grands ensembles de Grande Synthèse¹⁷, qui parvient à rassembler la plupart des acteurs de l'histoire de l'aménagement de cette jeune commune moyenne, accompagne en 1995 la mise en place des Ateliers de travail urbain (ATU) conduits par le cabinet grenoblois Arpenteurs, la participation habitante devenant un nouveau segment de l'expertise urbaine (*Territoires*, 2002). Cet ensemble d'actions de statuts divers, ainsi que d'autres, contribue à créer un esprit de réflexion, à la marge des grandes institutions territoriales, et avec leur appui.

Dans ce paysage, la création en 1990 de l'Université du Littoral dans le cadre du plan Universités 2000 constitue un événement important. Il s'agit certes d'un équipement phare aussitôt intégré au projet urbain. Mais l'université, objet et sujet, fournit également l'occasion de former une équipe associant des membres de l'AGUR et des universitaires sous la forme d'une recherche-expérimentation avec le Plan urbain inscrite au *Contrat d'agglomération*. Le principe d'un partenariat est lancé. Il se confirme en 1994 dans le *Deuxième contrat d'agglomération de Dunkerque. 1994-1998* qui soutient la création de l'Institut des Mers du Nord (IMN). Son directeur et des membres de l'AGUR s'appuient sur l'idée que la chute du mur de Berlin ouvre des perspectives pour le développement du bassin de la Mer du Nord et de la Baltique, et pour la reprise prochaine des relations intereuropéennes. La référence à l'ancien réseau commercial des villes hanséatiques est mobilisée pour proposer une synergie des grands acteurs territoriaux rassemblés en une communauté ville-port sur le modèle des villes d'Europe du Nord – à l'encontre de la culture française centralisée (Florent, Picheral, Yana, 1992). Cette hypothèse, hardie et anticipatrice de relations commerciales redéveloppées une décennie après, sert de base à cet institut et à une relation originale entre recherche universitaire et expertise locale. Le laboratoire universitaire se forme d'ailleurs dans un premier temps avec de nombreux acteurs locaux tournés vers l'expertise (membres de l'AGUR et du Port autonome en particulier), avant même de constituer une

15. En 1989, le Port autonome de Dunkerque (PAD), gestionnaire parcimonieux du domaine public et attaché à sa complète indépendance à l'égard des institutions locales depuis sa création en 1965, accepte le défi du partenariat local. Cette ouverture ajoute à la confiance du groupe local en ses forces.

16. En 1995, sous la houlette du Plan urbain, l'Université du littoral organise des « espaces publics locaux de débat », et réunit les anciens chercheurs (F. Godard, P. Veltz, H. Coing, E. Campagnac), les animateurs du groupe local (J.-B. Picheral de l'AGUR, Ph. Nouveau Mairie de Dunkerque, J.-M. Gueuret Contrat d'agglomération, M. Hauchard, J.-L. Delecluse et F. Villain CUD), des représentants d'institutions (P. Lambert arrond. DDE du Nord, P. Mazaingue DDE, Ph. Lassaune Port autonome) et le maire M. Delebarre. Cf. Ratouis O., Segaud M., 1996, *op. cit.*, Annexes.

17. Également issu d'un partenariat entre l'IFA, l'AGUR et l'université.

équipe plus étoffée d'enseignants-chercheurs. Le nouvel Institut des Mers du Nord¹⁸ fonctionne comme une plateforme pour une série de recherches contractuelles qui associent le plus souvent l'AGUR. Dans le suivi comparatif et l'analyse de la requalification des espaces publics de deux villes reconstruites, expertise (agences d'urbanisme) et recherche (laboratoires universitaires) se rapprochent sans toutefois que les identités disparaissent (Marrière D., Ratouis O., Dieudonné P., 1997).

Assez logiquement, parmi les premiers projets de formation universitaire figurent les questions urbaines. Les acteurs locaux de l'aménagement se retrouvent en bonne place parmi les intervenants de la filière de Développement des territoires, ouverte à partir de 1997. L'institutionnalisation, attendue, de l'université, grande machine administrative, tend après quelques années à replacer Dunkerque

dans une perspective académique plus commune. L'Université peine à s'engager durablement dans une logique de projet local qui lui reste étrangère. En 2006, le projet dans l'ancien Entrepôt des sucres d'un lieu accueillant ensemble l'Agur et le pôle Territoires de l'Université au côté de structures culturelles et de formation, montre que l'esprit du rapprochement reste vivant.

18. Le thème des villes-ports participe à la création d'un Réseau des chercheurs sur les villes portuaires (animé alors par Claude Prélorenzo, Michèle Collin, Marion Segaud) qui entre en relation avec l'imposante Association internationale des villes et ports (AIVP) basée au Havre, et s'appuie sur une formation de Dess spécialisée sur les Milieux urbano-portuaires et littoraux. Les préoccupations au sein de l'IMN portent aujourd'hui sur les questions d'environnement et de développement durable, qui partent là aussi de la « base » industrielle et portuaire nordique.

Références bibliographiques

- Amiot M., (1986), *Contre l'État, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Ehes.
- Bercoff-Ferry R., Coing H., (1973), *La planification urbaine à Dunkerque*, Beture.
- Castells M., Godard F., (1974), *Monopolville. L'entreprise, l'État, l'urbain*, Paris, EPHE-Mouton.
- Castells M., (1972), *La question urbaine*, Maspéro.
- Culot M. (dir.), (2001), *Dunkerque. Un port, des villes, un littoral*, Norma.
- Epron J.-P., (1991), *Les quartiers de la reconstruction, étude sur Dunkerque*, Institut français d'architecture.
- Florent J., Picheral J.-B., Yana P., (1992), « Dunkerque dans une nouvelle Hanse ? », Dossier Grandes villes et ports de mer, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 55-56, pp. 165-169.
- Gaudin J.-P., (1995), « Politiques urbaines et négociations territoriales », *Revue française de science politique*, vol. 45, pp. 31-56.
- Gendarme R., (1954), *La région du Nord. Essai d'analyse économique*, Paris, Armand Colin.
- Gendarme R., Maire J., (1956), *Contribution à l'étude des localisations industrielles de la région Nord Pas-de-Calais*, CERES.
- Huin Jean, (1974), *Aménagement du territoire et développement régional. Calais Dunkerque Saint-Omer. Bibliographe*, Lille, Docaménor.
- Lassave P., (1997), *Les Sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Lorrain D., (2001), « Un livre extrême. Manuel Castells et Francis Godard, *Monopolville, 1974* », in Lepetit Bernard, Topalov Christian, *La ville des sciences sociales*, Belin, pp. 227-266.

- Marrière D., Ratouis O., Dieudonné P., (1997), *La requalification des espaces publics de la reconstruction : Brest et Dunkerque*, Plan Construction et Architecture, Université de Bretagne Occidentale, Institut de Géoarchitecture.
- Nouveau Ph., (1981), *Planification urbaine et stratégies urbaines (l'exemple de Dunkerque)*, Doctorat, Université de Lille 1.
- Ratouis O., (1997), *Dunkerque ou la question de la ville comme totalité, de la reconstruction aux années soixante-dix*, Doctorat, Ehes.
- Ratouis O., (2005), « L'autonomisation de l'expertise dans l'urbanisme français d'après-guerre. Dunkerque et la Flandre maritime à l'épreuve du fordisme ? », Dossier « Expertise et décision urbaine », *Histoire urbaine*, n° 14, pp. 9-27.
- Ratouis O., Segaud M., (1996), *Dunkerque: un rapport exemplaire entre agglomération et État ?*, Plan Urbain, Institut des Mers du Nord, Université du Littoral.
- Roche J.-M., (1986), « Missionnaire au Plan. La dimension régionale », in Rouso H., *De Monnet à Massé. Enjeux politiques et objectifs économiques dans le cadre des quatre premiers Plans (1946-1965)*, CNRS, pp. 65-70.
- Territoires*, (2002), Dossier « La ville : l'inventer ou la subir », n° 424.
- Toussaint J.-Y., (1996), « Le collectif d'énonciation de l'espace : production contemporaine de l'espace et modalités de professionnalisation », *Espaces et Sociétés*, n° 84-85, pp. 83-98.
- Veltz P., (1977), *La politique urbaine à Dunkerque de 1970 à 1977*, Trappes, Beture.
- Worms J.-P., (1966), « Le préfet et ses notables », *Sociologie du travail*, n° 3.

Biographie

OLIVIER RATOUIS est professeur d'urbanisme et aménagement de l'espace à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Université Bordeaux 3 et chercheur à l'Umr Ades. Il a enseigné à l'Université du Littoral à Dunkerque où il a contribué à la constitution d'une filière de formation sur les territoires et à la création d'un laboratoire de recherche, après avoir été chargé de recherche à l'Agence d'urbanisme. Ses travaux portent en particulier sur les domaines de l'analyse des processus de production urbaine et territoriale. Il a publié en 2005 *La plateforme du rêve. Figures américaines de la fonction de loisir* (Esad). Il a assuré en 2007 un séminaire à l'Ehes sur la notion d'agglomération à laquelle il a consacré son Habilitation à diriger les recherches (2006).

olivier.ratouis@u-bordeaux3.fr